

HISTORIQUE EXODUS

A l'origine il y avait au sein de l'Association internationale des aumôniers d'aéroports (IACAC) (International Association of Civil Aviation Chaplains) un groupe qui se préoccupait particulièrement de la situation des requérants d'asile dans les zones de transit. Il était formé principalement des aumôniers d'aéroports européens. Depuis 1992, il a commencé à se retrouver en dehors des assemblées de l'IACAC pour s'occuper de ce problème spécifique.

En 1997, au cours d'un colloque organisé à Genève, ce groupe qui a décidé d'élargir ses réflexions à d'autres acteurs concernés, les services sociaux et juridiques actifs dans les aéroports. On peut donc considérer que ce colloque représente le moment fondateur d'EXODUS, même si nous n'avions pas encore envisagé de nous constituer formellement en association.(31 participants)

Depuis 1997, plusieurs sessions ont été organisées tout d'abord annuellement (sauf en 2002 et 2006), à Londres en 1998, à Vienne en 1999, à Stockholm en 2000, à Genève en 2001, à Prague en 2003, à Londres en 2004, à Rome en 2005, L'activité d'EXODUS se bornait cependant à l'organisation de sessions avec pratiquement pas ou peu de contacts entre les divers partenaires et aucune action commune n'était entreprise entre les sessions.

En 2007 une session d'EXODUS à été organisée à Bruxelles. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue alors, la création d'une ASBL (Association sans but lucratif) selon le droit belge a été annoncée. Les administrateurs de cette ASBL étaient J.Luc Martin, J.Pierre Dassonville et Michel Ottet. Aucun des administrateurs demeurant en Belgique, une administratrice déléguée a été nommée en la personne d'Ermeline de Bruyne.

Le but de cette ASBL était de former un véritable réseau voir les statuts à l'adresse suivante :<http://www.exodus-network.org/files/StatutsEXODUSfr.pdf>

En juin 2008, une session EXODUS se tenait à Paris, puis 2 ans et demi plus tard à Luxembourg en janvier 2011. Malheureusement, les administrateurs étant déjà très engagés, le projet de créer un véritable réseau n'a pas pu être mené à bien et la dernière session à Luxembourg n'a pas permis de renforcer l'équipe initiale.

Un comité provisoire motivé a repris le flambeau et a créé une nouvelle association "EXODUS Dignity" poursuivant les mêmes buts.

http://exodus-dignity.org/wp-content/uploads/2010/03/Statuts_EXODUS_DIGNITY_NETWORK.pdf

Le siège de cette association est à Genève au plus près des organisations internationales qui s'occupent des questions relatives aux réfugiés et aux droits humains afin d'obtenir ainsi un appui efficace auprès d'elles.

Cette phase réalisée, le comité a organisé une conférence importante qui se tiendra des 8 au 10 octobre 2015, en partenariat avec le Club suisse de la presse. Lors de cette conférence, une Assemblée générale du mouvement se tiendra au cours de laquelle il sera procédé à l'élection d'un comité chargé d'exécuter et d'appliquer les décisions de l'Assemblée générale, de conduire l'association, d'administrer ses biens et de prendre toutes les mesures utiles pour que les buts fixés soient atteints selon les Articles 10, 11 et 12 des Statuts de l'association.